



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 4 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut St-Laurent a vu un impact minimal de la pandémie;

CONSIDÉRANT QUE, pendant l'été, les touristes montréalais viennent dans la MRC pour profiter du Camping Lac des Pins;

CONSIDÉRANT QUE Montréal est l'épicentre de la pandémie au Canada;

CONSIDÉRANT QUE le Camping Lac des Pins est le deuxième plus grand camping dans la province, qui a la capacité de recevoir 8 000 personnes dans une seule fin de semaine, et que la MRC n'est pas en mesure de composer avec une surcharge de son réseau de la santé et de ses services essentiels;

CONSIDÉRANT QU'un quart de la population de la MRC est considéré « à risque élevé » de contracter le virus;

CONSIDÉRANT QUE, même avec une réduction jusqu'à 75 % de la capacité, la densité de personnes par hectare dans le terrain de camping serait plus élevée que celle de la ville de Montréal;

CONSIDÉRANT QUE l'économie de la MRC est fondée sur l'agriculture, et qu'une épidémie dans la circonscription de Huntingdon serait dévastatrice pour l'agriculture provinciale;

CONSIDÉRANT QUE les grands rassemblements sont interdits jusqu'au 31 août 2020 afin de limiter la propagation de la COVID-19;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de traiter le Camping Lac des Pins comme un grand rassemblement et de reporter la réouverture de ce camping jusqu'au 31 août 2020.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

**Gregory Kelley
Député de Jacques-Cartier**

**14 septembre 2020
Date de signature de l'extrait**



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 4 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

WHEREAS the MRC du Haut-Saint-Laurent has seen minimal impact from the COVID-19 pandemic;

WHEREAS, in the summer, tourists from Montreal come to the MRC to enjoy camping at the Lac des Pins Campground;

WHEREAS Montreal is the epicentre of the pandemic in Canada;

WHEREAS Lac des Pins Campground is the second-largest campground in the province and sees up to 8,000 people in a single summer weekend, and the MRC is not equipped to handle the influx on its health care system and essential services;

WHEREAS one quarter of the population of the MRC is considered to be at "high risk" of contracting the virus;

WHEREAS, even with a 75 % reduction in the capacity of the campground, its density per hectare would be greater than that of the City of Montreal;

WHEREAS the economy of the MRC depends on agriculture, and an epidemic in the riding of Huntingdon would be devastating for agriculture throughout the province;

WHEREAS large gatherings are forbidden until August 31, 2020, to limit the spread of COVID-19;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

We, the undersigned, ask the Government of Québec to deem the Lac des Pins Campground as similar to a large gathering, and to delay the reopening of the Lac des Pins Campground to August 31, 2020.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Gregory Kelley
Député de Jacques-Cartier

September 14th 2020

Date de signature de l'extrait